

# ASSEMBLÉE NATIONALE

23 octobre 2015

---

ÉCONOMIE BLEUE - (N° 2964)

Adopté

## AMENDEMENT

N° CD66

présenté par  
M. Arnaud Leroy, rapporteur

-----

**AVANT L'ARTICLE 5, insérer la division et l'intitulé suivants:**

« Chapitre III

« Renforcer l'employabilité des gens de mer et leur protection. »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.